



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU DISTRICT DES ARDENNES DE FOOTBALL Samedi 25 Novembre 2017 à CHATEAU PORCIEN

Présidence : Monsieur Bernard GIBARU

Membres du Comité Directeur présents : Messieurs Michel ADIN – Christian BAUDIER – Gérard BELLOT – Denis BERNIER – Francis BONHOMME – Jacky DEGEN – Claude DEMELIN – Didier DERULLE – Martial GUILAIN – Madame Maryse MATHY – Messieurs Raphaël GOSSET – Michel STOUPY - Guy VALLEE et Miguel VINCENT.

Membres du Comité Directeur excusés : Messieurs Patrick CHRETIEN – Jean Paul DEMART – Brahim FOUZARI – Daniel GEORGES – Denis JEANTILS.

Clubs votants non représentés :

*** Clubs à 2 voix : 7 clubs**

ALLANDHUY – AMICALE FUTSAL VIVIER – GIVONNE – HARGNIES – LA GRANDVILLE – VETERANS DE MOUZON – VETERAN LINAY CARIGNAN

*** Clubs à 3 voix : 7 clubs**

MESSINCOURT – MUNICIPALUX DE REVIN – RIMOIGNE – SEDAN LE LAC – ST MENGES – THILAY - VRIZY

*** Clubs à 4 voix : 5 clubs**

BRIEULLES SUR BAR – GLAIRE – RAUCOURT – SAILLY – SEMOY

*** Club à 5 voix : 3 clubs**

AUBRIVES – FLOING – RANCENNES

*** Club à 6 voix : 4 clubs**

BALAN – BLAGNY CARIGNAN – NOUZONVILLE - VIVAROIS

*** Club à 7 voix : 1 clubs**

SEDAN TORCY

*** Club en retard, ne pouvant prendre part aux délibérations** :

7 voix : REVIN

Conformément aux règlements, la représentation du club aux Assemblées Générales du District est une obligation, les clubs absents seront débités sur leur compte de l'amende prévue à cet effet : 100 Euros/150Euros

Nombre de voix et clubs présents :

Voix représentées : 399 sur 507 soit : 78,698 %

Clubs ayant émargé : 88 sur 116 inscrits soit : 75,862 %

Le quorum étant atteint l'Assemblée peut valablement délibérer sur les sujets à l'ordre du jour.

1) Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

2) Mot de bienvenue du Président

Le Président Bernard GIBARU intervient et débute l'Assemblée Générale en demandant un moment de recueillement pour les amis du football disparus depuis la dernière AG et une pensée de soutien est adressée à tous les amis qui luttent contre la maladie.

Le Président remercie chaleureusement Monsieur le Maire de Château Porcien Didier SIMON et son Conseil Municipal pour la mise à disposition gracieuse de cette très belle salle du village de Château Porcien.

Le Président remercie les invités qui ont pu se libérer pour assister aux travaux de l'A.G. du football amateur des Ardennes.

Monsieur le Président du FC PORCIEN Ghislain BRIQUET avec ses amis du club ont organisé cette AG qui se veut chaleureuse.

Le Président souhaite à chacun une bonne réunion en remerciant vivement les clubs qui sont présents.

3) Présentation du projet de modifications des Statuts du District des Ardennes

Cette modification de nos statuts se fait conformément aux dispositions prises par la Fédération Française de Football.

En effet, cette dernière nous a invités à modifier nos statuts afin de se mettre en conformité avec la Ligue du Grand Est.

Un groupe de travail constitué de Bernard GIBARU, Michel STOUPIY, Denis BERNIER et Alexandre BROUTOT s'est réuni à plusieurs reprises pour travailler sur ce projet afin de le présenter aux membres du Comité Directeur, ainsi qu'à vous pour qu'il soit validé.

4) Vote des Statuts

Les Statuts sont soumis à l'approbation des clubs : ils sont adoptés à l'unanimité.

5) Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DISTRICT DES ARDENNES DE FOOTBALL Samedi 25 Novembre 2017 à CHATEAU PORCIEN

Présidence : Monsieur Bernard GIBARU

Membres du Comité Directeur présents : Messieurs Michel ADIN – Christian BAUDIER – Gérard BELLOT – Denis BERNIER – Francis BONHOMME – Jacky DEGEN – Claude DEMELIN – Didier DERULLE – Martial GUILAIN – Madame Maryse MATHY – Messieurs Raphaël GOSSET – Michel STOUPY - Guy VALLEE et Miguel VINCENT.

Membres du Comité Directeur excusés : Messieurs Patrick CHRETIEN – Jean Paul DEMART – Brahim FOUZARI – Daniel GEORGES – Denis JEANTILS.

Clubs votants non représentés :

*** Clubs à 2 voix : 7 clubs**

ALLANDHUY – AMICALE FUTSAL VIVIER – GIVONNE – HARGNIES – LA GRANDVILLE – VETERANS DE MOUZON – VETERAN LINAY CARIGNAN

*** Clubs à 3 voix : 7 clubs**

MESSINCOURT – MUNICIPAUX DE REVIN – RIMOGNE – SEDAN LE LAC – ST MENGES – THILAY - VRIZY

*** Clubs à 4 voix : 5 clubs**

BRIEULLES SUR BAR – GLAIRE – RAUCOURT – SAILLY – SEMOY

*** Club à 5 voix : 3 clubs**

AUBRIVES – FLOING – RANCENNES

*** Club à 6 voix : 4 clubs**

BALAN – BLAGNY CARIGNAN – NOUZONVILLE - VIVAROIS

*** Club à 7 voix : 1 clubs**

SEDAN TORCY

* **Club en retard, ne pouvant prendre part aux délibérations :**

7 voix : REVIN

Nombre de voix et clubs présents :

Voix représentées : 399 sur 507 soit : 78,698 %

Clubs ayant émargé : 88 sur 116 inscrits soit : 75,862 %

Le quorum étant atteint l'Assemblée peut valablement délibérer sur les sujets à l'ordre du jour.

1) Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

2) Accueil des personnalités

Mairie de Château Porcien : Monsieur SIMON Didier

Président de Château Porcien : Monsieur BRIQUET Ghislain

Conseil Départemental : Madame POLETTI Bérangère

CDOS : Monsieur Patrick KRAUSS

DECATHLON : Monsieur LEROY Remy

CREDIT AGRICOLE : Madame VAILLANT Christelle

GROUPAMA : Monsieur BARTOLI Jean Baptiste

ALTEREGO INTERIM : Monsieur SCHMITZ Philippe

3) Amicale des Educateurs : Présentation projet

Jacky LE BIHAN Président de l'Amicale des Educateurs 08 en compagnie de David FREROT membre de l'Amicale ont présenté le projet d'avoir un référent amicaliste dans chaque club. Cette initiative verra le jour dès le premier semestre 2018, afin d'être opérationnel en début septembre prochain.

Le projet est simple, il est demandé de désigner un éducateur qui sera le relais technique entre l'Amicale 08 et le club.

L'Amicale s'engage alors :

- ✓ A mettre en place « l'évaluation Compétences Pédagogiques » avec le CTD.
- ✓ à l'accompagner dans un statut de **tuteur technique**.
- ✓ De l'aider dans une planification des séances d'entraînements
- ✓ De mettre en place avec lui une coordination technique du club
- ✓ A permettre l'utilisation des outils informatiques de l'AEF (site et MY COACH)

Ce travail d'accompagnement est réalisé par secteur :
NORD - Référents Gaël COUCKE et Didier SENECHAL
SEDAN - Référent David FREROT
RETHEL/VOUZIERS - Référent Erwan LE BIHAN
CHARLEVILLE-MEZ - Référents Abdou ADDANI et Miguel VINCENT

La seule participation financière du club sera la prise en charge de la cotisation annuelle de cet amicaliste (20.00€).

4) Homologation du PV de l'AG DU 17/06/2017, paru dans le journal ARDENNES FOOT N° 762 du 23/11/2017 et sur le site internet le 24/11/2017.

Le PV est approuvé à l'unanimité, sans observations.

5) Remise dotations GROUPAMA

1 maillot encadré floqué GROUPAMA :

- RETHEL SP
- CA VILLERS SEMEUSE
- MEDIA TERRE

La remise des jeux de maillots complets se fera au mois de Février 2018.

6) Présentation du Bilan et des Comptes de Résultats 2016/2017 par Michel STOUPY Trésorier Général

Michel STOUPY Trésorier Général du District des Ardennes de Football et Monsieur Samuel CABART du Cabinet d'Expertise Comptable Bonduelle & Associés portent à la connaissance des membres du Comité Directeur réunis le vendredi 17 novembre 2017 le Compte de Résultat et le bilan du District des Ardennes 2016/2017, en y apportant différentes précisions.

Le Comité Directeur approuve, à l'unanimité des membres présents, les comptes de l'exercice 2016/2017 et charge le Trésorier de les présenter à Monsieur Jean Bernard PIERQUIN Commissaire aux Comptes avant présentation aux clubs à l'Assemblée Générale du 25 novembre 2017.

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, bonjour,

Conformément à la mission que vous m'avez confiée, j'ai l'honneur de vous présenter le bilan et le compte de résultat du District des Ardennes de Football, de la saison 2016/2017 pour la période du 1er Juillet 2016 au 30 Juin 2017.

Le bilan qui traduit le patrimoine de l'association au 30 juin 2017, c'est-à-dire, tout ce qu'elle possède à la date où il est établi.

Alors qu'un compte de résultat mesure le résultat de l'année, c'est-à-dire, la différence entre les dépenses et les recettes du District pour la saison sportive 2016/2017.

Tous les comptes présentés ont été acceptés par le Comité Directeur réuni le **17 novembre 2017** et ont été contrôlés par notre commissaire aux comptes, Monsieur PIERQUIN du cabinet d'expertise comptable PIERQUIN, qui a donné son accord le **21 novembre 2017**.

Vous en avez un tirage papier, pour les comptes annuels allant du 01 juillet 2016 au 30 juin 2017 dans le dossier qui vous a été remis lors du pointage avant le début des travaux de l'Assemblée Générale.

Le bilan de l'exercice présente un total de 679408 euros

Parcourons ensemble les chiffres de nos résultats financiers, en consultant les Produits et les Charges du compte de résultat, avec plus de détail. Vous pourrez suivre sur écran les projections des données essentielles.

1. Présentation du compte de Résultats

Synthèse des produits (classe 7) et charges (classe 6) comptabilisés durant l'exercice du 01 juin 2016 au 30 juin 2017.

Le résultat comptable affiche un total produits de 455664 euros et un total charges de 488229 euros qui dégage un résultat d'exploitation négatif de 32565 euros, compensé par un résultat financier de 16607 euros et par un total de résultat exceptionnel négatif de 213 euros.

Le District des Ardennes est donc déficitaire de 16171 euros pour la saison 2016/2017

Tout d'abord, comme je vous l'avais dit lors de l'AG du 25 novembre 2016, j'avais insisté, en vue de la baisse des recettes et des aides et dans la restructuration de la LGEF, de notre vigilance dans notre gestion financière et dans les prévisions que nous faisons pour la saison prochaine. Il avait été prévu dans le prévisionnel 2016/2017, une reprise sur les réserves à hauteur de 15000€.

Ce résultat négatif de 16171 euros s'explique par :

- le règlement décalé d'un exercice et ce, depuis plusieurs années, des factures Intersport à hauteur de 10000 €, qui vient s'ajouter, pour ce même exercice aux factures de notre nouvel équipementier Décathlon.

- l'augmentation des charges salariales à hauteur de 12290€ due à l'embauche de notre directeur administratif et à la diminution des aides à l'emploi de Romain Offroy (nous avons quelques craintes sur l'attribution de la subvention pour notre technicien, salaire qui sera pris en charge totalement en 2017/2018, s'il n'est pas reconnu CDFA et ainsi bénéficiaire de la subvention FFF). Cette charge de salaires est nécessaire pour maintenir la qualité de l'aide aux clubs dans le domaine technique et administratif.

- le déploiement total de la FMI (formation clubs et matériel) à hauteur de 10239€

- la prise en charge, à hauteur de 6938€, de la formation de Conseiller Technique pour Maximilien FRADIN, et de la formation au diplôme BEF de Romain OFFROY, nous attendons la part remboursée par notre Fédération.

J'attire l'attention des clubs sur le fait qu'une grande partie des élus et des membres des commissions ont opté pour l'abandon de frais bénévoles (13810 € de charge en moins) et que 54 clubs ont opté pour le prélèvement automatique, je les en remercie.

J'insiste sur la nécessaire prudence et rigueur à poursuivre au niveau de la gestion globale tout en maintenant l'accompagnement des clubs, par exemple : la FMI, la dématérialisation des licences, le Label Jeunes, le Programme Educatif Fédéral ou le plan d'accompagnement avec l'outil Footclubs pour lequel vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter. Nous envisageons de mettre en place une formation par secteur géographique en 2018. Ces accompagnements représentent une mobilisation accrue notamment de nos salariés, de certains de nos élus que je remercie ici de leur implication, mais cela se traduit aussi dans nos finances par des frais, qu'il faut bien honorer.

2. Présentation du bilan comptable

Le bilan qui traduit le patrimoine de l'association au 30/06/2017, c'est-à-dire, tout ce qu'elle possède à la date où il est établi.

Le bilan de l'exercice présente un total de **679408 euros**, il est divisé en deux parties : l'actif et le passif

- **Présentation de l'actif** : représente tous les biens (matériels et immatériels) possédés par l'association.

- **Présentation du passif** : représente les fonds ou capitaux de l'association (c'est-à-dire le cumul des résultats des années passées) ainsi que les dettes.

Après l'intervention de notre Commissaire aux Comptes, je vous demanderai de bien vouloir approuver ces comptes sous toutes ses formes

Je donne la parole à M. PIERQUIN qui fait la lecture du rapport du commissaire aux comptes.

7) Compte rendu du commissaire au compte

« Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, sur :

- Le contrôle des comptes annuels du « DISTRICT DES ARDENNES DE FOOTBALL » tels qu'ils sont joints au présent rapport.

- La justification de nos appréciations,

- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article 823-9, 1^{er} alinéa, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Warcq,

Le 17 novembre 2017

Le Commissaire aux Comptes,

Jean-Bernard PIERQUIN »

Pas de questions des clubs présents concernant le bilan financier présenté et le rapport du Commissaire aux Comptes, je vous demanderais donc de bien vouloir approuver tous ces comptes sous toutes ses formes.

8) Approbation des comptes présentés

Le Trésorier soumet au vote de l'Assemblée.

L'Assemblée adopte à l'unanimité, les Comptes de Résultats, le Compte de Bilan et le rapport du Commissaire aux Comptes.

Avant de conclure, Michel STOUPY adresse ses remerciements à :

- notre président Bernard GIBARU pour sa totale confiance dans la réalisation de ma tâche de trésorier.
- Denis BERNIER Trésorier Adjoint qui me soutient dans toutes décisions d'ordre financière
- Valérie BOILEAU, notre comptable pour sa disponibilité et sa compétence
- Monsieur Samuel CABART Expert-Comptable du cabinet Bonduelle & Associés pour la contribution apportée à l'élaboration du bilan 2016/2017 qui vous a été présentée
- sans oublier notre vérificateur aux comptes, Monsieur Jean Bernard PIERQUIN.

- enfin, tout le personnel du District pour sa disponibilité et, l'Assemblée des clubs ici présente pour son écoute attentive.

Michel STOUPIY, remercie de la confiance témoignée sur ces comptes, et reste à l'entière disposition pour toutes autres explications qui pourraient s'avérer nécessaire.

9) Remise dotations Crédit Agricole

Le Crédit Agricole Mozaïc Foot Challenge récompense chaque saison les équipes marquant le plus de buts.

- U13 : LIART SIGNY/MAUBERT
- U15 : NORD ARDENNES
- U17 : CA VILLERS SEMEUSE
- U19 : CS SEDAN ARDENNES
- SENIORS : HAYBES FC
- Féminines : NOUZONVILLE FC

10) Le Futsal d'hiver

Le FUTSAL d'hiver a démarré fin novembre avec nos plus jeunes licenciés et va se poursuivre jusque début février pour l'ensemble des catégories.

Il y a 273 équipes inscrites pour le FOOTBALL d'Animation 76 équipes U7, 101 équipes U9 et 96 équipes U11) soit environ 2 000 jeunes licenciés âgés de 5 à 10 ans qui participeront au FUTSAL des petits.

Vont participer également aux différents championnats FUTSAL : 78 équipes U13 (soit environ 550 joueurs de 11-12 ans), 27 équipes U15 (soit environ 200 joueurs de 13-14 ans), 8 équipes U17 (soit environ 60 licenciés de 15-16 ans), 14 équipes Séniors Féminines (soit environ 100 joueuses) et 34 équipes séniors garçons (soit environ 250 joueurs et joueuses adultes).

Un grand merci à l'ensemble des clubs et municipalités qui, en mettant à disposition leurs installations sportives (COSEC, gymnase...), permettent à des milliers de licenciés ardennais (jeunes et adultes, garçons et filles) de pratiquer le FUTSAL pendant la période hivernale.

a) SENIORS

* **Championnat U19/SENIORS** (34 équipes engagées)

Les rencontres sont prévues les week-ends du 9/10 décembre 2017, du 16/17 décembre 2017, 13/14 janvier 2018 et 20/21 janvier 2018.

Finales : 3/4 février 2018

* **Championnat Séniors FEMININES** (14 équipes engagées)

Les rencontres sont prévues les dimanches 10 décembre 2017, 17 décembre 2017, 14 janvier 2018, et 21 janvier 2018.

Finales HONNEUR et CONSOLATION: 3/4 février 2018

b) JEUNES

*** Championnats U17** (8 équipes engagées)

Les rencontres sont prévues les week-ends du 9/10 décembre 2017, du 16/17 décembre 2017, 13/14 janvier 2018 et 20/21 janvier 2018.

Finale : 3/4 février 2018

*** Championnats U15** (27 équipes engagées)

Les rencontres sont prévues les week-ends du 9/10 décembre 2017, du 16/17 décembre 2017, 13/14 janvier 2018 et 20/21 janvier 2018.

Finale HONNEUR et CONSOLATION: 3/4 février 2018

*** Championnats FUTSAL U13** (78 équipes engagées)

Les rencontres sont prévues les week-ends du 9/10 décembre 2017, du 16/17 décembre 2017, 13/14 janvier 2018 et 20/21 janvier 2018.

Demi-finales : 3/4 février 2018

Finales : 10/11 février

c) FOOT D'ANIMATION

*** Critériums FUTSAL U11** (96 équipes engagées)

Les rencontres sont prévues les samedis 16 décembre 2017, 13 janvier 2018, 3 février 2018 et 24 février 2018.

*** Plateaux FUTSAL U9** (101 équipes engagées)

Les rencontres sont prévues les samedis 25 novembre 2017, 9 décembre 2017, 27 janvier 2018 et 17 février 2018.

*** Plateaux FUTSAL U7** (76 équipes engagées)

Les rencontres sont prévues les samedis 18 novembre 2017, 12 décembre 2017, 20 janvier 2018 et 10 février 2018.

Nous tenions à remercier les communes et intercommunalités qui mettent à disposition leurs installations pour que le Futsal puisse se pratiquer et se développer sur le territoire ardennais.

Le District dispose actuellement d'une trentaine de salles pour organiser ses compétitions et permettre à ses licenciés de jouer au football durant la trêve hivernale.

Afin de maximiser l'occupation de ces salles, les calendriers ont été faits pour que chaque catégorie ait son créneau horaire sur chaque weekend.

Le District en a profité pour que toutes ses compétitions FUTSAL se déroulent les weekends, et c'est pour cela que les SENIORS ne joueront plus le soir durant la semaine, mais bien le samedi et/ou le dimanche après-midi.

11) Résultats sportifs Saison 2016-2017

- SENIORS Féminines GROUPAMA

HONNEUR : SEDAN TORCY

PROMOTION : CHALLERANGE

- SENIORS M

District 1 : FUMAY

District 2 Gr. A : ENTENTE SPORTIVE CHARLEVILLE

District 2 Gr. B : CHATEAU PORCIEN

District 3 Gr. A : HAYBES

District 3 Gr. B : OLYMPIQUE DE CHARLEVILLE

District 3 Gr. C : GLAIRE

District 3 Gr. D : SAULCES MONCLIN

District 3 Gr. E : ATTIGNY

District 4 Gr. A : HAYBES 2

District 4 Gr. B : ENTENTE SPORTIVE CHARLEVILLE 2

District 4 Gr. C : CHATEAU PORCIEN 2

District 4 Gr. D : GRANDPRE

District 4 Gr. E : SEDAN TORCY 3

District 4 Gr. F : SAILLY

- VETERANS

HONNEUR : ENTENTE MUNICIPALE DE CHARLEVILLE

PROMOTION : OLYMPIQUE DE CHARLEVILLE

Ces équipes seront récompensées en fin d'assemblée.

12) Les récompenses

Remise des coupes aux vainqueurs des championnats SENIORS, SENIORS FEMININES et VETERANS.

13) LA PAROLE AUX INVITES

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié, souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et lève la séance à 12H00.

Le Président Bernard GIBARU

Le Secrétaire Général Raphaël GOSSET